

Ville de Quimper

Conseil de quartier d'Ergué-Armel

Séance du 31 mars 2022

Animation : Gaétane Montoya

Gestion du temps : Jean-Yves Picard

Secrétaire de séance : Jean-Marie Renault

Présents : 12

Excusés : 2

Absents : 39

Début de la réunion : 20h10.

1- Validation de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour parvenu aux membres du Conseil de quartier est rappelé :

1. Validation du compte-rendu de la plénière du 24 février 2022
2. Validation de l'ordre du jour
3. Travaux en groupe (1h15) :
 - Mise au point sur les travaux en cours pour chaque groupe
 - Choix d'un/ plusieurs projets à travailler et à déposer au budget participatif
4. Restitution des travaux de chaque groupe (5 min/groupe)
5. Actualités de quartier (10 min)
6. Questions diverses (*communiquer les questions en amont au service démocratie de proximité*)

Il est soumis à l'approbation des membres présents.

Il est rappelé que les questions diverses ne peuvent pas être proposées en début de séance mais doivent être proposées en amont, afin de pouvoir préparer certaines réponses techniques et de gérer le temps de la séance.

Pierre indique qu'il a de nombreuses questions à poser, mais convient qu'il ne les a pas fait connaître toutes au préalable.

Sans remarques particulières, l'ordre du jour est adopté.

2- Validation du compte-rendu de la séance du 24 février 2022

Le compte-rendu a été adressé aux membres du Conseil de quartier, qui ont pu en prendre connaissance.

En l'absence d'observations particulières, le compte-rendu est adopté.

3- Travaux de groupes

Le Conseil de quartier est invité à travailler sur les projets à déposer dans le cadre du budget participatif, soit en approfondissant les projets déjà élaborés à l'issue du Conseil Inter-quartiers du 15 mars 2022, soit en proposant des projets complémentaires.

Rapports des groupes de travail.

- Groupe 1
 - Projet : créer une continuité cycliste inter-écoles de la rue Lost Al Lann jusqu'au Bd Léon Blum. Cette continuité manque actuellement. Elle permettrait d'inciter à l'utilisation du vélo par les scolaires en évitant le rond-point d'Ergué-Armel.
 - Projet : création de parcs vélos collectifs sécurisés sur les grands axes, à deux niveaux et douche éventuelle, de 15 à 20 places selon les lignes, pour inciter à l'utilisation du bus.
 - Projet : mettre en place un dispositif sécurisé sur enrobé d'aide aux jeunes enfants dans l'apprentissage précoce du vélo.
- Groupe 2
 - Projet : installation de jeux et tables auprès du Vélodrome pour permettre une animation du lieu. Projet jugé non prioritaire par le groupe.
 - Projet : Riboul'Art. Favoriser les chemins de traverse sur Ergué-Armel en améliorant la signalétique (ex : chemin du Braden) et en développant les déambulations culturelles, notamment par des créations de Street Art.
 - Projet : Quimper Plage. Comparable à l'aménagement du Steïr auprès du Cinéville, avec pose de cabines de plage et liaison possible avec le Corniguel (actuellement, il faut passer par Penhars et Creach Gwen).
- Groupe 3
 - Projet : aménagement d'une voie douce (vélos) depuis la Voie Romaine (Menez Prat) jusqu'à l'église St-Alor, permettant l'usage du VTT dans un cadre naturel.
 - Projet : pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux.
 - Projet : améliorer l'aménagement du Bois de Keradennec par des équipements et la signalisation du bois, la canalisation des VTT et des piétons. Valoriser la connaissance du site par des informations sur le patrimoine humain (fortifications gauloises) et naturel (faune et flore). Renforcer l'équipement en poubelles.
 - Projet : A la claire fontaine. Recenser les fontaines peu ou pas connues, favoriser leur repérage et leur signalisation.
- Groupe 4
 - Projet : le chemin de Kergrenn à pieds et à vélo. Aménager une piste pédestre et cycliste continue de la route de Bénodet (entrée du chemin de Lanroz) à Creach Gwen

(Baie de Kerogan et ferme de l'Odet). Ce parcours s'articulerait avec le projet d'aménagement de la route de Bénodet et permettrait de contourner le carrefour de Moulin des Landes. Difficulté : le statut privé de nombreuses parcelles. Le groupe décide de maintenir cependant le projet.

- Projet : assurer une continuité cyclable le long de l'avenue de Keradennec en lien avec les projets immobiliers en cours. Permettrait une circulation continue jusqu'à Creach Gwen.
- Projet : réalisation de topoguides et cartographies repérant et valorisant l'ensemble des parcours piétons existant sur le quartier. L'objectif est de développer la connaissance du quartier et de ses chemins parfois inconnus du public.

Un débat se tient à l'issue des différents rapports. Compte tenu des convergences pouvant exister entre certains projets, la question se pose de savoir si on regroupe ces derniers, ou si on les conserve en l'état.

Il est décidé de les laisser en l'état, et d'opérer certains rapprochements éventuels par le jeu des allers et retours avec les services municipaux.

Calendrier du dépôt des projets et questions diverses.

Il est rappelé que les groupes ont jusqu'au 24 avril, date limite, pour déposer les projets sur le site.

A une question sur le budget coopératif 2021, il est répondu que ce budget a été réinvesti auprès des services municipaux.

Plusieurs personnes présentes font connaître leur souhait de connaître les projets qui ont été réalisés avec ce budget et certaines d'entre elles considèrent que cette procédure n'est pas conforme à ce qui avait été affirmé à une époque.

Patrick rappelle que les 400 000 € annuels étaient destinés aux Conseils de quartier, et regrette que l'on ait perdu un an et demi.

4- Actualités du quartier.

Margaux Philippe, maire adjointe en charge du quartier, fait état de plusieurs informations.

- Diagnostic de Quimper-Est par des étudiants de Sciences Po Paris : la réunion de présentation aura lieu le vendredi 8 avril à 19 h.
- Demande de boîtes à livres. La construction sera confiée à la SEGPA du Collège Max Jacob avec le soutien technique de la Ville. Il s'agit d'un projet sur l'année scolaire 2022-2023. Une ou deux personnes par Conseil de quartier pourront prendre part au lancement de l'opération et à la visite prévue en mai-juin 2022.
- Petits garages à vélos. Une expérimentation a été mise en place, mais il s'avère que leur nombre est insuffisant au regard de la demande. Une étude conduite pour chaque quartier permettra prochainement d'adresser les remarques des usagers.
- Plan Mobilités 2030 : mise en place d'ateliers participatifs. Il s'agit d'une approche globale et non de focus par quartiers. Un chargé de mission Vélo est mobilisé et viendra travailler en mai-juin avec le Conseil de quartier.
- Aménagement de la route de Bénodet par le Conseil Départemental du Finistère. Le projet sera présenté en mai au Conseil de quartier. Il comprend deux tranches, financées par la subvention du Plan de Relance à utiliser dans les trois ans. Son prolongement est prévu jusqu'à Fouesnant. Jean-Marie regrette l'absence, à sa connaissance, d'une consultation préalable des

riverains et usagers de cette route, qui aurait permis d'enrichir l'analyse des besoins. Il reste à voir si une enquête d'utilité publique a été conduite dans le cadre de ce projet.

Fin de la réunion : 22 h 05.

Prochaine plénière : 12/05 à 20h, mairie annexe d'Ergué-Armel